

## **Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'Education permanente**

**A.Gt 30-06-1999**

**M.B. 27-11-1999**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret de la Communauté du 17 mai 1999 créant le Conseil supérieur de l'Education permanente;

Considérant que les membres proposés remplissent les conditions de nominations,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont nommés membres du Conseil supérieur de l'Education permanente pour une durée de quatre ans :

**§ 1<sup>er</sup>.** Au titre de responsables d'organisations générales ou de leurs régionales dépendantes reconnues au chapitre II du décret :

Mme Monique Couillard (ATD Quart Monde Wallonie-Bruxelles);  
M. Fabrice Eeklaer (Centre d'Information et d'Education populaire du Mouvement ouvrier chrétien);  
M. Michel Goffin (Equipes populaires);  
Mme Adela Gutmacher (Fédération des Centres de Planning familial des Femmes prévoyantes socialistes);  
M. Serge Hustache (Action Commune culturelle socialiste);  
M. Thierry Jacques (Centre d'Information et d' Education populaire du Mouvement Ouvrier chrétien);  
M. Christian Javaux (Association chrétienne des Invalides et Handicapés);  
M. Richard Kalisz (Fondation Jacques Gueux);  
Mme Nelly Mingels (Vie féminine);  
M. Serge Noël (Centre socialiste d'Education permanente);  
M. Cafer Özden (Service d'intégration et d'Insertion Missions Actions);  
M. Louis Pousseur (Centre d'Education populaire André Genot);  
M. Jean-Pierre Rapaille (Présence et Action culturelles);  
M. Pierre Reman (Formation Education Culture);  
M. Jean-Claude Schingtienne (Action chrétienne turale des Femmes);  
M. Jacques Sépulchre (Ligue des Familles);  
Mme Isabelle Simonis (Femmes prévoyantes socialistes);  
M. Dominique Van Haelen (Solidarités nouvelles).

**§ 2.** Au titre de responsables d'organisations générales ou de leurs régionales dépendantes reconnues au chapitre I du décret :

M. Jean-François Brouillard (Action et Recherche culturelles);  
M. Daniel Burnotte (Centre d'Etude et de Formation en Ecologie);  
M. Thierry Demanet (Amis de la Terre);  
M. Jacques Lemaire (La Pensée et les Hommes);  
M. Jean-Michel Nottebaert (Centre de Formation Freddy Terwagne);  
Mme Inge Robyn (Espace seniors);  
Mme Danielle Schoonooghe (Centre d'Action Laïque);



M. Joseph Vandenberg (Culture et Développement);  
M. Philippe Vandenhoeke (Ligue libérale des Pensionnés);  
M. Patrick Verniers (Media Animation).

**§ 3.** Au titre de responsables d'organisations régionales indépendantes reconnues au chapitre II du décret :

Mme Régina Del Bigo (Promotion et Culture);  
M. Bruno Ducoli (Centre Bruxellois d'Action interculturelle);  
Mme Catherine Stercq (Collectif Alpha).

**§ 4.** Au titre de responsables d'organisations régionales indépendantes reconnues au chapitre I du décret :

M. Georges Torck (Université populaire de Wallonie);  
M. Christian Dekeyser (Inter-Environnement Bruxelles);  
M. Wlady Quinet (DIRE - Ecomusée de la Région du Viroin).

**§ 5.** Au titre de responsables d'organisations locales indépendantes reconnues au chapitre I ou au chapitre II du décret :

M. Ali Kheder (Centre Culturel Arabe);  
M. Jean-Marc Namotte (Charlemagn'rie).

**Article 2. - § 1<sup>er</sup>.** Est nommé président du Conseil : M. Serge Hustache.

**§ 2.** Sont nommés vice-présidents du Conseil : MM. Daniel Burnotte, Thierry Jacques, Jacques Sépulchre, Philippe Vandenhoecke.

Bruxelles, le 30 juin 1999

Pour le Gouvernement de la Communauté française  
Le Ministre de la Culture et de l'Education permanente  
Ch. PICQUE